VILLE DE
LORIENT

FICHE MISSON : AGENT DE PETITE ENFANCE (H/F)

Pôle éducation et vie de la cité / DEER / Service Enfance

Niveau d'emploi - **Catégorie :** C - **Filière :** Technique - **Cadre d'emplois :** Adjoints techniques territoriaux	**Cotation RIFSEEP** C3	**Temps de travail** Temps complet Régime de 36H30

Situation fonctionnelle - **Référent hiérarchique**	Directrice / directeur de crèche – Directrice adjointe / directeur adjoint de crèche
- **Positionnement**	Vous faites partie d'une structure comprenant des agents permanents : directrice et directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, cuisinier et agents de petite enfance.
Relations fonctionnelles - **Internes**	Relations régulières avec les membres de la structure
- **Externes**	Relations ponctuelles avec les enfants et les parents
Mission principale	**La Ville de Lorient gère six crèches collectives et une crèche familiale. L'accueil et la qualité de prestation sont soignées pour répondre précisément aux besoins des tout-petits.** **Au sein d'un des accueils collectifs municipaux, vous procédez à l'entretien des locaux et du linge dans la structure d'accueil et apportez une aide au personnel auprès des enfants et participez à la vie de la crèche.**
Activités du poste	**Participation aux tâches courantes dans l'établissement** Assurer l'entretien des espaces de vie et du matériel en appliquant les protocoles en vigueur Assurer la mise en œuvre des consignes de sécurité et d'hygiène Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler **Suivi des stocks de produit d'entretien et du matériel** Respecter les conditions d'utilisation des produits Participer à la gestion des stocks **Aide à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant et de son bien-être** Accompagner l'enfant sur son temps de présence en crèche Accueillir les enfants et mettre en œuvre les conditions à leur bien être Assurer une surveillance constante afin de garantir la sécurité des enfants (temps de vie, siestes…) Assurer une aide pour les temps de change, de repas et de sorties extérieures **Participation aux tâches cuisinières** Participer de manière ponctuelle à la préparation des repas
Compétences requises	Être titulaire du CAP petite enfance (CAE PE) ou équivalence Bonne condition physique indispensable - Intérêt et respect pour les enfants – Connaissance et respect des règles d'hygiène, de sécurité et des techniques de nettoyage Autonome et respect des consignes Sens des relations humaines Capacité d'écoute-patience-disponibilité-discrétion Sens du service au public
Observations	▪ Flexibilité des horaires dans l'amplitude d'ouverture des structures